



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2020

PUBLICATION DU 4^{ÈME} RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES DE LA MER « LA DYNAMIQUE EST LANCÉE ! »

L'observatoire présente les chiffres clés de la filière des Énergies Marines Renouvelables en France

Mardi 30 juin, l'Observatoire des Énergies de la Mer a dévoilé les résultats de son 4^{ème} rapport annuel sur la filière des Énergies Marines Renouvelables en France lors d'un Webinaire rassemblant 250 participants.

Le dynamisme est à l'honneur dans la filière des EMR avec le démarrage des premiers parcs français et, particulièrement, celui de Saint Nazaire dont les travaux ont d'ores et déjà débuté. En 2019, l'emploi a dépassé la barre des 3000 ETP profitant à toutes les régions françaises et, en particulier, littorales. Les plus fortes progressions ont eu lieu dans le Grand Ouest, la région des Pays de la Loire conservant ainsi sa première position, devant la Normandie. Quant aux investissements, ils ont atteint un niveau record de 452 M€ en 2019, notamment grâce aux développeurs/exploitants dont les investissements s'élèvent à 290 M€ en prévision de la construction et du raccordement des premiers parcs éoliens au large de nos côtes. Par ailleurs, sur un chiffre d'affaires total de 306 M€, l'export reste un relais de croissance majoritaire dans l'activité des entreprises françaises puisqu'il en représente 69%, confirmant la compétitivité de la filière nationale. Toutefois, un rééquilibrage s'amorce puisque le chiffre d'affaires domestique est en hausse et atteint 91 M€.

L'activité de l'année 2019 incite donc à l'optimisme et laisse présager une capacité de croissance importante des emplois et du chiffre d'affaires, les parcs de Fécamp et Saint Brieuc ayant obtenu leur décision finale d'investissement en 2020.

Dans un contexte de crise sanitaire mondiale entraînant un fort ralentissement économique, la filière des énergies marines renouvelables fait preuve d'une forte réactivité au démarrage des premiers projets. Ce dynamisme se présente comme un élément de réponse approprié à la relance économique. Son décollage constitue, en effet, une véritable opportunité, permettant de pérenniser et d'apporter des retombées économiques locales très importantes tout en répondant aux objectifs de transition énergétique que se sont fixés la France et l'Union Européenne.

Pour pérenniser les emplois créés et cette dynamique de croissance, il est nécessaire de maintenir un rythme soutenu et régulier dans l'attribution des projets en respectant le calendrier fixé dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie ainsi que d'en faciliter le développement en adoptant des mesures de simplification réglementaire. Enfin, la préparation d'une stratégie de planification de moyen et long terme est indispensable pour optimiser le déploiement des infrastructures, les investissements industriels, et ainsi favoriser la création d'emplois et l'intégration d'installations concertée avec l'ensemble des acteurs du monde maritime.

« Nous n'en sommes qu'aux prémices des sept parcs français déjà attribués, tous les espoirs sont donc permis. Plus que jamais les énergies de la mer sont une opportunité pour la France. Cap sur la croissance bleue ! » explique Frédéric MONCANY DE SAINT-AIGNAN – Président du Cluster Maritime Français.

Pour Jean-Louis BAL, Président du SER, « **Tous les acteurs sont plus que jamais engagés pour que les énergies de la mer jouent un rôle majeur à la fois dans la transition énergétique française et dans la croissance économique. Le respect du calendrier, inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie, doit absolument être respecté pour que la filière se déploie au bénéfice du climat et de la croissance verte** ».

Pour consulter le rapport en intégralité ainsi que la synthèse rendez-vous sur : www.merenergie.fr

Le replay du Webinaire de l'Observatoire des Énergies de la Mer sera prochainement disponible au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=XuoWADkxKR8>.

Une initiative de :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Contacts presse :

Syndicat des énergies renouvelables
Françoise JOUET
francoise.jouet@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 45 33 57 47

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr @ser_enr Syndicat des énergies renouvelables

Observatoire des Énergies de la Mer
02 28 49 40 88
contact@merenergies.fr

L'**Observatoire des Énergies de la Mer** a pour objectif de fédérer les soutiens à la filière des énergies marines renouvelables et de contribuer à construire un consensus national autour du développement de cette filière. Il a été créé par le Cluster Maritime Français (CMF) qui travaille en lien étroit avec le Syndicat des énergies renouvelables (SER), le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) et avec France Énergie Eolienne (FEE). Il est accompagné par les grands acteurs de la filière. L'Observatoire s'articule avec le job board Workinblue et est élaboré par C2Stratégies et Bluesign, animé par Christophe Clergeau, Marc Lafosse ainsi qu'Étienne Pourcher.

Les données de l'Observatoire des Énergies de la Mer sont présentées sans extrapolation et sont issues de questionnaires vérifiés auprès de 291 répondants.

Suivre l'observatoire des Énergies de la Mer : www.merenergies.fr